

paralysaient nécessairement bien des choses. Qu'on se rappelle seulement le fameux *massacre de Lachine* en 1689 (nuit du 4 au 5 août).

Au début du dix-huitième siècle, notre population, disséminée sur une très vaste étendue, avait, on le comprend, passablement à souffrir du fait de l'insuffisance et de l'irrégularité des services religieux. Avec le temps, naturellement, les choses se sont améliorées. Et pourtant même nos arrière-grand-pères ont connu un temps où, non seulement l'on ne savait pas ce que c'est qu'une auto, mais où l'on ignorait pratiquement les voitures à chevaux. On allait à la messe à pied et en souliers de boeuf, quand on ne les enlevait pas pour ne pas les user et qu'on ne marchait pas pieds nus des milles et des milles ! C'était l'âge héroïque !

Dès l'année 1700 cependant, pour en venir tout de suite au sujet qui nous occupe, notre côte *Saint-Laurent*, alors appelée côte *Saint-Michel*, était défrichée, et, quatre ans plus tard, c'était le tour de la côte *Notre-Dame-de-Vertu*. Peu de temps après, la côte *Notre-Dame-de-Liesse* servait de débouché à Lachine. L'année suivante, un chemin public conduisait de la côte *Notre-Dame-de-Liesse* à la côte *Saint-Laurent*. En fait, la fondation de la paroisse proprement dite de Saint-Laurent remonte à 1720, mais il en avait été question dès 1702.

C'est vers 1702, disons-nous, qu'on songea à détacher Saint-Laurent de Notre-Dame (de Montréal). Nous en trouvons la preuve dans un mémoire au roi Louis XIV de l'intendant Champigny : " On a été obligé, écrit-il, cette année (1702), d'augmenter cinq cures, savoir une au haut de l'île de Montréal, une autre sous le titre de Saint-Laurent... tous ces lieux étant établis depuis deux ans, et si les habitants de ces terres n'avaient pas la consolation d'avoir des curés, ils déserteraient et n'y voudraient plus demeurer. " Quatre